

Incendie à Lubrizol: les gens du voyage toujours à la remorque

22 SEPTEMBRE 2020

PAR MANUEL SANSON ET COLINE POIRET (LE POULPE)

Près d'un an après la catastrophe survenue à Rouen, la situation des gens du voyage, installés sur une aire d'accueil située à quelques centaines de mètres de l'usine, n'a pas évolué. Les travaux promis n'ont toujours pas été lancés.

À droite, la poussière de gravats s'élève vers le ciel au gré du vent léger. À gauche, deux carcasses de voitures, brûlées et désossées, attendent de passer définitivement à trépas. L'entrée du camp des gens du voyage de Petit-Quevilly se dévoile en bordure de la voie maritime, au niveau d'un triste rond-point. Au fond, on distingue quelques personnes. Certaines sont assises autour d'une table protégée par un auvent. D'autres bricolent à côté d'un véhicule, un pneu à la main. Partout autour, l'industrie rouennaise. Et, à quelques encablures, la désormais célèbre usine Lubrizol.

Depuis le terrible incendie du 26 septembre 2019, rien ou presque n'a changé. La petite communauté – entre 40 et 50 personnes –, aux premières loges lors de la catastrophe, n'a pas bougé. Si, dans les jours qui ont suivi, on a – un peu – vu et entendu cette population d'habitude invisible, le temps a coulé. Et la marche normale des choses a repris son cours. Les gens du voyage du Petit-Quevilly ont de nouveau disparu des écrans radars. Leur situation n'a à ce jour pas évolué d'un iota.

Dès les premières heures après le drame, alors que l'incendie fait la une de la presse nationale, vingt-cinq familles de gens du voyage qui logent à cinq cents mètres du site en flammes, restent, elles, à l'écart du tourbillon médiatique.

Un an plus tard, sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Rouen/Petit-Quevilly, sont installées une trentaine de caravanes. Leurs occupants se sont retrouvés aux premières loges, témoins des flammes et des explosions. Leurs plus proches voisins : des usines utilisant moult produits chimiques et substances dangereuses.



L'aire pour gens du voyage du Petit-Quevilly. © Le Poulpe

Au Petit-Quevilly comme partout ailleurs en France, les gens du voyage sont le plus souvent obligés de vivre dans des conditions précaires. Les communes souhaitent optimiser les parcelles constructibles en les réservant à des projets plus favorables en matière de développement économique. Les aires d'accueil

sont donc reléguées dans des lieux tels que ceux où se trouve le terrain de Rouen/Petit-Quevilly : des zones industrielles et non habitables.

Au bord de la Seine, à proximité de l'aire d'accueil, de Petit-Quevilly à Petit-Couronne, on compte plusieurs sites Seveso « seuil haut », le niveau maximal de danger : Lubrizol, Rubis Terminal ou encore Borealis. Le statut Seveso induit, en théorie, un protocole strict en cas d'incident pour protéger les riverains exposés aux produits.

En réalité, la vraie vie est très différente... À l'heure du sinistre, au creux de la nuit, ce 26 septembre 2019, aucun local de confinement ne peut abriter les occupants de l'aire d'accueil, aucun plan d'évacuation n'a été prévu. Il faut attendre le petit matin pour que le gardien vienne conseiller aux voyageurs de se réfugier dans leurs caravanes et de porter des masques. À l'époque, aucun masque ne leur est distribué. La seule indication communiquée par les autorités est : « *Si vous voulez évacuer, faites-le, mais les caravanes restent ici.* » Aucun des résidents ne souhaite abandonner « sa maison ». Si l'aire constitue un lieu d'habitation, elle n'est pas, d'un point de vue administratif, une zone habitable.

Quelques jours après, les familles demandent officiellement, dans un courrier adressé au service des gens du voyage de la Métropole à pouvoir « *déplacer leurs caravanes dans un environnement sain* ». « *Nous avons conscience de vivre dans un endroit où le principe de précaution (local de confinement, sortie de secours) n'avait pas été respecté* », expliquent les signataires de la missive.

À l'heure de mettre en ligne cet article, soit près d'un an après l'accident, aucun de ces aménagements n'existe encore. Et les caravanes sont toujours là, abandonnées à leur triste sort. En cette rentrée, l'aire d'accueil est plus remplie qu'à l'époque de notre premier passage en juillet. Une enceinte crache un son hip-hop. Des adolescents s'affairent autour d'une Peugeot 106 bleue. L'un d'entre eux file en trombe sur une mini-moto accompagné d'un enfant en bas âge, assis devant lui. On cherche une boîte de vitesses pour réparer un autre véhicule récemment acquis. « *Je me suis fait arnaquer* », lance Vanessa, habitante de l'aire depuis douze ans et porte-parole des familles installées ici.

On s'installe pour discuter au milieu de l'aire, sur des bittes de béton de forme carrée. Oubliant ses problèmes de voiture, cette mère de cinq enfants revient au sujet Lubrizol. « *Depuis l'incendie, il ne s'est rien passé. Aucun travail n'a été effectué. Nous sommes oubliés et délaissés* », lâche-t-elle avec une pointe de résignation. « *Au moment où on a parlé de nous dans les médias, ils sont simplement venus enlever les déchets qui avaient été jetés sauvagement autour de l'aire* », grince Vanessa. « *Des entreprises viennent jeter ici au lieu de payer dans une déchetterie* », rapporte-t-elle. À l'entrée du camp, un tas de pneus usagés, abandonnés récemment, accueille le visiteur. Et la vie s'écoule de manière « normale » pour les gens du voyage.

« *Après l'incendie Lubrizol, la métropole a seulement proposé de disperser les caravanes sur différentes aires, confie une source proche du dossier. Les gens du voyage ont refusé d'être séparés.* » « *En parallèle, la Métropole a informé l'État de son souhait de fermer l'aire en question. La préfecture a donné son accord, mais en imposant l'ouverture d'une autre aire ailleurs. Et il ne s'est rien passé depuis...* », ajoute notre interlocuteur.

Depuis 2012, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de Seine-Maritime mentionne noir sur blanc que « *certaines aires devront donner lieu à des relocalisations [...] car elles se trouvent édifiées sur des zones à risques (Seveso, inondations, glissements de sols...)* ». Sans même parler des conséquences de l'incendie Lubrizol, les familles de voyageurs vivent dans un environnement dégradé et agressif. À quelques mètres, plusieurs silos à céréales surplombent l'aire. « *Ça dépose de la poussière un peu partout* », selon un soutien des occupants.

À la suite de la proposition formulée par l'intercommunalité, quatre familles ont accepté de se déplacer, six ont refusé. Le groupe Échelle inconnue, qui s'attache « à porter une attention aux "exclus du plan", aux sans-abri, tsiganes, immigrés et à tous les invisibles au sein de la ville » dénonce la méthode du « *diviser pour mieux régner* ». Ce groupe constitué d'artistes et d'architectes mène un travail pédagogique pour rendre visibles les problèmes auxquels sont exposés les « exclus du plan ».

Un fin connaisseur du dossier rapporte « *que les relations entre la Métropole et les gens du voyage du Petit-Quevilly sont depuis longtemps mauvaises, et cela avant même l'incendie survenu chez Lubrizol* ». « *Il n'y a pas de tensions avec les habitants de l'aire d'accueil. La Métropole reste vigilante sur le sujet* », selon un communiqué de presse envoyé par l'intercommunalité en octobre dernier. Contactée début juillet, la Métropole explique que « *le projet de schéma départemental prévoit prioritairement une mise aux normes des aires d'accueil de Rouen/Petit-Quevilly et Grand Quevilly/Petit Couronne par la création de locaux individuels de confinement* ».

Les travaux prévus pour 2020 ont été repoussés, selon elle, à cause de la pandémie de coronavirus : « *Ce schéma devrait être adopté en septembre prochain et devenir prescriptif pour les collectivités en charge de l'accueil des gens du voyage à cette date. Les travaux seront précisément définis puis réalisés après cette adoption.* »

La transformation annoncée doit réduire la capacité d'accueil de l'aire de moitié selon la Métropole : « *Afin de pouvoir construire ces bâtiments individuels dotés d'une pièce de vie, d'une douche et d'un toilette, il faut réduire le nombre d'emplacements de cette aire d'accueil quasiment de moitié.* » À la clé, moins de place encore pour les nomades.

« Il ne se passe rien depuis de longs mois »

« *La Métropole sur les gens du voyage : moins ils en font, mieux ils se portent* », lâche un fin connaisseur du dossier citant le serpent de mer de l'aire de grand passage, dossier dans lequel la préfecture de Seine-Maritime a mis en demeure l'intercommunalité de la construire, menaçant de saisir elle-même l'argent nécessaire afin de réaliser les aménagements.

Le récent schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, adopté sous l'égide du département de Seine-Maritime et de la préfecture pour la période 2020-2025, rappelle que des travaux de réhabilitation de l'aire du Petit-Quevilly étaient déjà prévus au schéma couvrant la période 2012-2017. Sans que rien se soit passé... Aujourd'hui, les voies sont défoncées. Les blocs toilettes sont décrépits et tagués. Les douches, « *collectives et sales* », ne sont ouvertes qu'une à deux heures le matin au moment du passage d'un agent de la Métropole. « *On ne les utilise pas* », souffle Vanessa.

L'aire des gens du voyage Rouen/Petit-Quevilly n'est clairement pas un sujet prioritaire. « *Il ne se passe rien depuis de longs mois* », résume Stany Cambot, du groupe Échelle inconnue. Alors que Lubrizol déploie beaucoup d'énergie – et un peu d'argent – pour indemniser les préjudices des uns et des autres, aucun dialogue n'a été mené avec la petite communauté de nomades, aux premières loges du brasier le jour de l'accident. Selon Stany Cambot, la police s'inviterait régulièrement, depuis la catastrophe, à l'intérieur du camp. « *Ils entrent sur l'aire pour faire des rondes, ils ne sont pas toujours très aimables* », confirme Vanessa.

Si la situation administrative des gens du voyage n'a pas évolué, leurs démarches juridiques n'ont pas non plus abouti. Il y a eu plusieurs requêtes et notamment une plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui. Dans les premiers mois, les habitants ont été assistés par le conseil parisien Henri Braun.

Puis c'est l'avocate rouennaise, Julia Massardier, qui a pris le relais. Sous sa houlette, les familles se sont aujourd'hui constituées parties civiles.



Incendie de l'usine Lubrizol, le 26 septembre 2019. © Reuters

En parallèle de l'enquête pénale, Me Massardier a fait venir sur place un médecin. La requête qu'elle a déposée par la suite devant le juge des référés pour obtenir une expertise sanguine et des suies a été rejetée. « *La justice ne voulait pas ouvrir la voie à des demandes de particuliers* », décrypte aujourd'hui l'avocate. « *Il faut avoir des preuves pour réclamer des analyses plus approfondies, mais le délai a été trop long, maintenant ça ne révélerait rien...* », avance désormais Julia Massardier.

Depuis fin septembre 2019, les habitants de l'aire d'accueil se plaignent pourtant de « *douleurs au niveau du ventre, de brûlures d'estomac, de nausées et de vomissements, de maux de tête, de sensations d'étourdissement qui les obligeaient à s'allonger ainsi que de sensations de gorges irritées* », selon le certificat médical fourni par le médecin qui les a auscultés. Interrogée sur ces symptômes, l'entreprise Lubrizol indique qu'il ne lui appartient pas de répondre à cette question.

« *Lubrizol compare la situation des habitants de l'aire à celle des pompiers qui ont éteint l'incendie et dont les analyses sanguines n'ont rien révélé de particulier, développe Me Massardier. Sauf que les pompiers ont été exposés seulement une ou deux journées, et ils n'ont pas la même forme physique, ça n'a été qu'une exposition de manière chronique. Les gens qui résident sur l'aire sont exposés aux produits depuis plusieurs mois, ils vivent à l'extérieur et n'ont pu se confiner que dans leurs caravanes avec des murs épais de 4 cm.* » Malgré ses efforts, l'avocate rouennaise n'est pas parvenue à objectiver d'éventuels préjudices sur la santé des résidents de l'aire d'accueil Rouen/Petit-Quevilly. « *C'est décevant, parce qu'il est clair que les habitants de l'aire souffrent des conditions dans lesquelles ils vivent* », déclare l'avocate qui ne compte pas lâcher le combat pour autant.

Il y a quelques semaines, une demande d'expertise psychologique a été déposée au tribunal judiciaire de Rouen. Il serait question de faire valoir un préjudice moral pour les gens du voyage de Petit-Quevilly. Depuis fin septembre 2019, plusieurs personnes vivant sur l'aire sont victimes de dommages

psychiques. « *Des enfants et des adultes sursautent au moindre bruit, ils éprouvent des difficultés à dormir, ils sont constamment anxieux et sont toujours vigilants au moindre signe, de peur qu'un nouvel incendie ne se déclare* », témoigne Julia Massardier. D'autant que les odeurs nauséabondes reviennent régulièrement au gré des vents et des travaux de nettoyage menés par les sociétés Lubrizol et Normandie Logistique.

En cette fin juin 2020, quelques enfants poursuivent un ballon en plastique, au milieu des caravanes, sur un bitume éclaté dans le vrombissement des poids lourds fonçant, à quelques mètres de là, sur le boulevard maritime. À un jet de pierre, Lubrizol a pu, sur autorisation du préfet de Seine-Maritime, relancer largement ses activités. Les gens du voyage, eux, doivent encore patienter.